

VILLE D'HERIN

59195

Tel. 03.27.20.06.06

Fax 03.27.20.06.07

COMPTE-RENDU du

Conseil Municipal du 23 JUIN 2016

L'an deux mil seize, le 23 juin 2016 à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué le 16 juin 2016 s'est réuni au nombre prescrit par la Loi en la Salle Mario Aprile à l'Espace Communal, Associatif et Musical Alphonse Delpointe, sous la présidence de **Monsieur Jean-Paul COMYN, Maire.**

Etaient présents : COMYN Jean-Paul- ZOCCALI Claudine - MORTREUX Jean-Marc - HOUREZ Dominique - SCARTOCETTI Franck - BAJEART Christine - SAUVAGE Joël - KERN Claudine - BOITTIAUX Daniel - DEGROS Bernard - MANN Ginette - OBJOIE Patrick - LASSELIN Marie-Jeanne - HOUREZ Pauline - SANS Patrick - GUITTON Philippe - BASSEZ Michel - DURAN Jean-Philippe - APRILE Corinne - POTIEZ Régis - .

Excusés ayant donné procuration :

SCHERER Murielle	à	ZOCCALI Claudine
MASSE Maryse	à	KERN Claudine
LAMBRECHT Thérèse	à	APRILE Corinne
LIBRE Dominique	à	BASSEZ Michel

Absents:

MONTUELLE Grégoire - LEROY Frédérique - EPITALON Philippe

Secrétaire de séance : SANS Patrick.

19 h 00 : Arrivée de Monsieur EPITALON Philippe

ORDRE DU JOUR

FINANCES ET PERSONNEL COMMUNAL

1. COMPTE DE GESTION 2015
2. COMPTE ADMINISTRATIF 2015
3. AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2015
4. SUBVENTIONS 2016
5. CONVENTION C.L.J. 2016
6. EMPRUNT 1 200 000 €

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

7. DESIGNATION D'UN (E) NOUVEAU (ELLE) REPRESENTANT (E) ELU(E) AUPRES DE L'ECOLE F. J. CURIE

TRAVAUX - URBANISME

8. MARCHE DE TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT DE LA PLAINE SPORTIVE
9. TRAVAUX DE RENOVATION ET D'AMENAGEMENT DE LA SALLE DES SPORTS
10. ACHAT DE TERRAIN RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU – LE GALIBOT –
11. CESSION D'IMMEUBLE – HANGAR AU 104 RUE JULES GUESDE

DIVERS

12. CONVENTION D'UTILISATION DE LA SALLE ALPHONSE DELPOINTE
13. EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

INTERCOMMUNALITÉ

14. DISSOLUTION DU SYNDICAT DES COMMUNES INTERESSEES AU PNR SCARPE-ESCAUT
15. EXTENSION DU PERIMETRE DU SIDEN –SIAN ETENDU AUX COMMUNES DE MORBECQUES ET STEENBECQUE

DECISIONS DU MAIRE (ARTICLES L.2122-22 ET L. 2122-23 DU C.G.C.T.)

INFORMATIONS DU MAIRE

COMMISSIONS MUNICIPALES

QUESTIONS DIVERSES

Il est procédé à l'appel des Conseillers Municipaux.

Monsieur SANS Patrick est nommé Secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal adopte à l'Unanimité le procès-Verbal du 31 mars 2016.

FINANCES ET PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur Sauvage procède à la présentation des points financiers suivants :

1. COMPTE DE GESTION 2015

PRESENTS : 20

PROCURATIONS : 4

VOTANTS : 24

L'ASSEMBLEE ADOPTE A L'UNANIMITE LE COMPTE DE GESTION 2015

2. COMPTE ADMINISTRATIF 2015

MONSIEUR LE MAIRE QUITTE LA SEANCE.

LA PRESIDENCE EST LAISSEE A MADAME ZOCCALI.

PRESENTS : 19

PROCURATIONS : 4

VOTANTS : 23

L'ASSEMBLEE ADOPTE A L'UNANIMITE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015.

MONSIEUR LE MAIRE REINTEGRE LA SEANCE.

MONSIEUR LE MAIRE REPREND LA PRESIDENCE

PRESENTS : 20

PROCURATIONS : 4

VOTANTS : 24

3. AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2015

L'ASSEMBLEE ADOPTE A L'UNANIMITE LA DELIBERATION REPRISE A LA FIN DE CE COMPTE-RENDU

4. SUBVENTIONS 2016

L'Assemblée se prononce sur les diverses demandes de subvention étudiées en Commission de Finances du 17 mai 2016, comme suit :

DESIGNATION DE L'ASSOCIATION	Subvention 2016 dont participation vin d'honneur de 40 €	Total subvention 2016 vin d'honneur compris	Nombre de voix
ARTICLE 6574 DU BUDGET			
LES P'TITS POUSETS	190.00	190.00	NPPV* Sauvage Joël Pour : 23
COOPÉRATIVE DE L'ECOLE GABRIEL PÉRI	1 000.00	1 000.00	Unanimité
GYMNASTIQUE MUNICIPALE	3 115.00	3 115.00	Demande sera réexaminée en septembre Manque statuts de l'association
TOTAL		1 190.00	

*NPPV : ne prend pas part au vote

5. CONVENTION C.L.J. 2016

Monsieur le Maire quitte la séance. La présidence est laissée à **Madame Zoccali**.

Présents : 19

Procurations : 4

Votants : 23

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame la 1^{ère} Adjointe, à signer une convention avec le C.L.J de la police de Valenciennes qui vise à proposer aux adolescents âgés de 12 à 17 ans domiciliés sur le territoire de la ville d'Hérin, des animations sur différents thèmes tels que : le sport, la culture, la prévention des conduites addictives, les métiers de la Police Nationale, etc ... Ces séances seront encadrés par le personnel du C.L.J.

Il est procédé au vote du Conseil Municipal

Pour : 23

Abstentions : 00

Monsieur le réintègre la séance et reprend la présidence.

Présents : 20

Procurations : 4

Votants : 24

6. EMPRUNT DE : 1 200 000 €

Après l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir débattu,

Le Conseil Municipal autorise, à l'Unanimité, Monsieur le Maire à signer avec la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Nord France Europe un contrat pour un prêt de 1 200 000 € pour une durée de 15 ans, dont le taux d'intérêt fixe est de 1,64 %.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

7. DESIGNATION D'UN (E) NOUVEAU(ELLE) REPRESENTANT (E) ELU (E) AUPRES DE L'ECOLE F.J. CURIE

En raison de la démission de Madame Christelle Depelseneer, en sa qualité de Conseillère Municipale, il est procédé, à main levée, à la désignation d'une nouvelle représentante au sein de l'école Maternelle F.J. Curie.

Le Conseil Municipal, à l'Unanimité, désigne : Madame Maryse Masse, en remplacement de Madame Depelsenner.

TRAVAUX - URBANISME

8. MARCHE DE TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT DE LA PLAINE SPORTIVE

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 3 Mars 2016, le Conseil Municipal a émis un avis favorable au projet d'Aménagement d'une plaine sportive, rue Danton et a autorisé Monsieur le Maire à lancer les consultations nécessaires.

Une procédure adaptée a donc été lancée pour les travaux d'aménagement ; La date de remise des offres a été fixée au 3 Juin 2016 à 12h.

La Commission d'Appel d'Offres réunie, les 6 et 13 Juin 2016 a procédé, avec l'aide du Cabinet Tesson, à l'ouverture et à l'analyse des offres et a retenu l'offre mieux disante du groupement d'entreprises ID VERDE/COUGNAUD SA/SAS Entreprise Jean LEFEBVRE ; pour un coût HT de 1 229 525,07 € et TTC de 1 475 430,08 €.

Après l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL émet à l'Unanimité, un avis favorable et décide

- **De confier** au groupement d'entreprises ID VERDE/COUGNAUD SA/SAS Entreprise Jean LEFEBVRE, le marché de Travaux pour l'aménagement de la plaine sportive,
- **D'accepter** l'Acte d'engagement du groupement d'entreprises et le coût des travaux fixé à 1 229 525,07 € HT soit 1 475 430,08 € TTC.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer les pièces contractuelles afférentes et les avenants éventuels dans la limite de 5 %.

Monsieur le Maire rappelle qu'au Budget Primitif 2016 ont été prévus des crédits pour effectuer des travaux de Mise en Conformité ERP et de Transformations Intérieures de la Salle des Sports.

Une consultation a été lancée et une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à **B P Architectes Associés à Denain.**

Les Aménagements consistent en :

- ✓ La rénovation complète d'un vestiaire,
- ✓ La transformation de l'actuel local technique en PMR,
- ✓ La reprise des prescriptions de l'AD'Ap,
- ✓ Et en option : la création de deux vestiaires arbitres et d'un local de stockage.

Le coût des travaux, est estimé à 77 552 € HT,

Monsieur Patrick OBJOIE ne prend pas part au vote

Vu l'avis favorable de la Commission des Travaux en date du 07 juin 2016,
LE CONSEIL MUNICIPAL, après l'exposé de Monsieur le Maire
EMET un avis favorable au projet

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer les Consultations nécessaires et à signer tout document d'urbanisme dans ce cadre

Votants : 23

Pour : 23

10. ACHAT DE TERRAIN RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU – LE GALIBOT –

Après l'exposé de Monsieur le Maire et

Vu les crédits prévus au Budget Primitif 2016,

Vu l'avis favorable de la Commission des finances en date du 21 Mars 2016,

Vu l'avis des domaines en date du 1^{er} Février 2016.

Ne prennent pas part au vote : 4 Messieurs BASSEZ, DURAN, POTIEZ et Madame
APRILE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré

EMET un avis favorable à l'achat par la Commune de la parcelle sise :
Rue Jean-Jacques Rousseau cadastré section AH n° 421,

d'une contenance de 607 m² pour le prix de 30 000 € hors frais de notaire
appartenant à NOVALYS ou la Société substitutive Civile de Construction
Vente « Le Galibot » 1 rue Pierre et Marie Curie - 22190 PLÉRIN

CONFIE à Maître De Cian à Denain, la réalisation de l'acte.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte ou document dans ce cadre.

Votants : 18

Pour : 18

11. CESSION D'IMMEUBLE – HANGAR AU 104 RUE JULES GUESDE

Arrivée de Monsieur EPITALON Philippe à 19 h 00

Présents : 21

Procurations : 4

Votants : 25

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de céder à L' EURL Laforgue Pascal,
42 rue D. Hubert, 59125 Trith-St-Léger,

Un hangar et ses abords situés à Hérin pour 404 m², cadastré section AD 435p
Et : Une surface en enrobés de 21 m² cadastrée section AD 669
Egalement : Une surface de 1 m² cadastrée AD 670p

Pour un montant de : 100 000 €

DIVERS

12. CONVENTION D'UTILISATION DE LA SALLE ALPHONSE DELPOINTE

Après l'exposé de Monsieur le Maire,

Ne prennent pas part au vote : Monsieur COMYN

et Mesdames KERN et BAJAERT

L'Assemblée émet un avis favorable aux projets de conventions relatifs à
l'utilisation de l'Espace Communal, Associatif et Musical Alphonse Delpointe par :

« Chorale Chœur à L'unisson » Et « L'Harmonie Batterie Fanfare ».

Votants : 21

Pour : 21

13. EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Après l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal accepte, à l'Unanimité, de procéder à l'extinction de l'éclairage public sur le Territoire de la Commune de :

23 heures à 05 heures le matin

et ce à compter du 18 juillet prochain.

INTERCOMMUNALITÉ

14. DISSOLUTION DU SYNDICAT DES COMMUNES INTERESSEES AU PNR SCARPE-ESCAUT

Vu la décision de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale de dissoudre le Syndicat des Communes Intéressées au Parc Naturel Régional au 1^{er} Janvier 2017,

Vu le courrier en date du 26 Avril 2016, demandant aux communes membres du SCI qu'elles délibèrent dans un délai de 75 jours, sur la dissolution du Syndicat des Communes Intéressées au PNR Scarpe Escaut,

Et après l'exposé de Monsieur le Maire,

Ne prennent pas part au vote : 2 Monsieur Patrick SANS et Madame Murielle SCHERER

Votants : 23

Pour : 23

Le Conseil Municipal Accepte, la dissolution du Syndicat des Communes Intéressées au PNR Scarpe-Escaut, sous certaines conditions de représentation de la Commune au sein du Nouveau Syndicat Mixte.

15. EXTENSION DU PERIMETRE DU SIDEN –SIAN ETENDU AUX COMMUNES DE MORBECQUES ET STEENBECQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale dans le Département du Nord,

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'Unanimité, à l'Arrêté Préfectoral en date du 26 avril 2016, arrêtant le périmètre du SIDEN-SIAN étendu aux communes de MORBECQUE et STEENBECQUE

DIVERS

DECISIONS DU MAIRE (ARTICLES L.2122-22 ET L. 2122-23 DU C.G.C.T.)

Ont été désignés par décision du Maire :

- La Société BNP Paribas à Marseille - signature d'un contrat de financement dans le cadre du Marché de location de 9 copieurs de la société Toshiba,
- La société Malaquin à St Amand-les-Eaux afin d'assurer le nettoyage mécanisé de la voirie communale de la Ville d'Hérin pour l'année 2016, pour un coût total de 3 550 euro HT,
- La société ID Verde à Bouchain de réaliser l'entretien des espaces verts de la Ville d'Hérin pour l'année 2016, pour un coût de 7 635 euro HT maximum,
- La société FICHORGA à Templemars afin d'assurer la maintenance des logiciels de comptabilité et paie du personnel de la Ville pour un coût annuel de 771.12 euro HT (contrat conclu pour 3 ans à compter du 11 février 2016),
- La société B.P.A.A. à Denain, afin de réaliser la maîtrise d'œuvre pour divers travaux d'aménagement intérieur de la salle des sports Auguste Delaune ainsi que des travaux de mise en conformité ERP figurant à l'Ad'ap pour un coût total de 12 480 euro TTC,
- Le Cabinet Tesson à Douai - signature d'une convention pour les études et le suivi techniques des travaux d'aménagement d'un parking rue Danton et le déplacement des aménagements sportifs et de jeux existants pour un coût de 8 500 euro HT,
- La société « Bureau Veritas » afin d'assurer une mission de contrôle technique pour l'exploitation du local communal destiné à l'accueil d'enfants (12 places) au Pôle Jeunesse d'Hérin pour un coût de 1 140 euro HT,
- L'entreprise « Eiffage Travaux Publics » à Denain, pour un avenant au marché, des travaux d'aménagement du carrefour des rues Zola/Delory/Rousseau/Danton pour un coût de : 9 211,47 € HT, le montant initial du marché de 252 007,93 € HT passe à 261 219,40 € HT soit 313 463,28 € TTC
- La Société Pitney Bowes, à La Plaine Saint Denis, afin de renouveler le contrat de location et d'entretien de la machine à affranchir ainsi que le plateau balance intégré, pour un coût de 734,28 € TTC/an (et révisable annuellement)

L'assemblée n'émet aucune remarque.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Il est présenté au Conseil Municipal les comptes rendus des commissions suivantes :

- Travaux des 24 Mars et 07 Juin 2016
- Finances du 17 Mai 2016
- Aînés, CCAS, Logements du 18 Mai 2016
- Commission Information, Communication, Culture du 06 juin 2016

Aucune observation n'est formulée.

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil Municipal est levée à 19 h 15.

Le Secrétaire de séance,

SANS Patrick

**Pour le Maire Empêché,
La 1^{ère} Adjointe,**

Claudine ZOCCALI